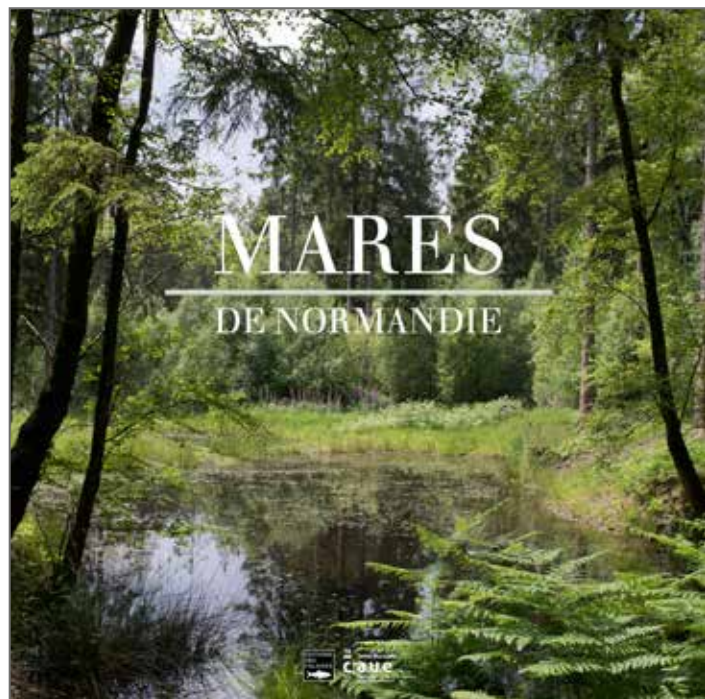


DOSSIER DE PRESSE

# MARES DE NORMANDIE



Format : 24 x 24 cm  
144 pages  
ISBN : 978-2-84811-416-3  
Prix : 24 €

Parution juin 2019

Les mares véhiculent un tel imaginaire qu'elles attirent naturellement notre curiosité. Leur côté mystérieux fait sans doute écho aux croyances et aux usages multiples dont elles font l'objet. Les témoignages recueillis montrent que les mares jouent ou ont joué un rôle majeur dans la vie de nombre de normands.

Ainsi, au détour des mares, se révèlent des pans de vie, des pratiques insoupçonnées, une biodiversité souvent étonnante. La commande photographique spécifique liée à cet ouvrage amène également à porter un regard esthétique, un point de vue sur les mares qui se décline au fil des pages et des saisons et raconte la diversité des mares de nos bocages, de nos plaines agricoles, de nos forêts, de nos cours de fermes et de nos villes et villages. Les mares sont de véritables écrins de nature, des écosystèmes singuliers, sur lesquels il faut se pencher et agir avec bienveillance pour participer à la reconquête de la biodiversité et contribuer à l'adaptation au réchauffement climatique. Aussi, ce livre a-t-il pour ambition de mieux partager et comprendre ce patrimoine culturel et écologique qui participe de la richesse de nos paysages.

## Auteur(e)s-coordonateurs d'édition

### **Jean-Christophe Abé-Goulier**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime

Architecte-Paysagiste diplômé de l'ENSP, il accompagne les collectivités dans leurs projets de territoire depuis vingt-cinq ans au CAUE. Il enseigne à l'ENSA Normandie.

### **Virginie Maury-Deleu**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime

Paysagiste de formation, elle est très impliquée dans les démarches relatives à la préservation et la valorisation des clos-masures du Pays de Caux.

## Auteur-Photographe

### **Vincent Brien**

Photographe indépendant

Il partage ses activités entre des ateliers photographiques, des commandes et son travail personnel porté actuellement vers le documentaire et l'édition.

## Auteur(e)s

### **Emmanuelle Bernet**

Chargée de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie Seine

Depuis 2015, elle anime le Programme Régional d'Actions en faveur des mares de Normandie, sur le territoire de l'Eure et de la Seine-Maritime.

### **Jérôme Chaïb**

Docteur en écologie

Il a étudié les mares de Haute-Normandie dans le cadre de sa thèse. Pour promouvoir leur conservation, il s'est très tôt intéressé à leur aspect patrimonial.

### **Jean-Marc Coubé**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure

Paysagiste, il accompagne les collectivités euroises dans leurs stratégies de valorisation des milieux naturels.

### **Coraline Dominguez**

Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest

Ingénieure agronome et écologue, elle est coordonnatrice du Programme Régional d'Actions en faveur des mares de Normandie pour le Calvados, la Manche et l'Orne.

### **Aurélie Marchalot**

Chargée de mission «mares et Amphibiens»,

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Naturaliste spécialisée dans la gestion écologique des mares, elle accompagne des projets de conservation de mares auprès d'élus et habitants du Parc depuis quinze ans.

## Préface

### Si nous allions en bord de mare.

Les enfants se passionnent pour les têtards qu'ils découvrent à l'approche d'un point d'eau. Souvent, un monde mystérieux se dissimule sous les lentilles d'eau d'où émergent des yeux à l'affût. Ce que révèle cet ouvrage, c'est que cet imaginaire fécond autour des mares croise le plus souvent de vraies histoires d'hommes tout aussi surprenantes. Ces tranches de vies, ces anecdotes, nous avons voulu les partager avec vous. Ainsi, au fil des pages, nous découvrons que chaque mare a une forme, une histoire, une saisonnalité et des spécificités liées à son lieu d'implantation et à ses usages. Saurez-vous discerner les mares d'origine naturelle de celles façonnées partiellement ou totalement par l'homme ?

En sillonnant la Normandie, les noms de lieux et les paysages nous offrent souvent des indices de présence d'une mare. Ainsi, pour les plus aguerris, une végétation particulière, une inflexion du relief, une ambiance particulière constituent-ils autant de signes annonciateurs. En croisant les regards agricoles, culturels, paysagers, scientifiques, pratiques... les mares avec leurs richesses et leurs exigences deviennent peu à peu plus familières. Dès lors, les raisons pour lesquelles elles méritent d'être préservées, entretenues, créées, voire réinventées, deviennent évidentes. Aussi, dans le contexte actuel de régression de la biodiversité, de réchauffement climatique, d'amplification des aléas, nous mesurons la nécessité de partager notre intérêt collectif pour les mares.

Il est des thématiques qui fondent le champ des actions du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-Maritime et des nombreux partenaires qui ont contribué à la richesse de cet ouvrage. En accompagnant les communes de notre département dans leurs projets de création et de restauration de mares, en faisant connaître les expériences de nos partenaires et en partageant les outils mis en œuvre, nous construisons progressivement une culture commune autour de la présence des mares dans nos paysages. La force du réseau des acteurs régionaux des mares a été renforcée à partir de 2014 lorsque nous avons porté un premier guide technique : « Agir pour les mares communales en Seine-Maritime ». Soutenu par l'Agence de l'Eau, ce projet se prolonge aujourd'hui avec cet ouvrage « Les mares de Normandie » dont l'ambition s'étend à l'ensemble de la Région.

Gilbert Renard

*Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de la Seine-Maritime*



## Un beau livre sur les mares en Normandie

### La genèse du projet

Le projet d'édition d'un livre grand public portant sur les mares de Normandie, coordonné par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime (CAUE 76) est issu d'une commande et d'un financement de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Il s'inscrit dans la continuité des guides techniques élaborés par le CAUE 27 et par le CAUE 76 sur la préservation et la restauration des mares communales, donc situées sur l'espace public.

Ont également collaboré à l'écriture de ce livre : les Conservatoires d'Espaces Naturels Normandie Seine et Normandie Ouest, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie, le CAUE 27 et Jérôme Chaïb, spécialiste des mares.

Une commande photographique, encadrée par le Centre Photographique Rouen Normandie, a été confiée à Vincent Brien, artiste photographe.

L'édition de l'ouvrage a été portée par les Éditions des Falaises.

### L'esprit du livre

Cet ouvrage met en exergue l'évolution de la relation que l'homme entretient avec les mares. Composé comme une promenade au fil des paysages normands, illustré de photographies et de témoignages d'acteurs locaux, ce livre offre un regard éclairé sur les mares, et invite le lecteur à devenir acteur potentiel de leur préservation, de leur réhabilitation ou de leur création.

Le livre présente la place et la diversité des mares sur le territoire normand, à travers leurs intérêts culturel, historique, hydraulique, écologique, paysager, social. Il aborde la mare comme un élément de notre patrimoine naturel parfois discret, mais contribuant à l'identité paysagère et aux fonctionnalités environnementales de nos territoires.

La commande photographique s'est attachée à répondre à une certaine représentativité des milieux, avec une sélection de mares situées dans des paysages emblématiques des cinq départements, photographiées aux quatre saisons. Une série de photographies complémentaires vient témoigner d'autres types de mares, de la diversité des milieux naturels et de leurs intérêts. La campagne photographique s'est déroulée sur l'année 2018. L'objectif de ce travail artistique était d'illustrer la diversité des mares normandes à travers une approche à la fois documentaire, sensible et esthétique. La photographie permet de construire un récit évoquant leur contexte paysager, leur histoire, leur identité, leurs particularités. Des focus permettant un approfondissement de certaines connaissances, des retours d'expériences et des anecdotes viennent compléter cette promenade au fil des pages et des paysages.

Les témoignages qui viennent compléter les contenus principaux de l'ouvrage éclairent le lecteur des différents points de vues des techniciens, gestionnaires ou propriétaires, chacun traduisant l'intérêt voire la passion que les mares suscitent. Élus, agriculteurs, naturalistes, potiers, conservateurs d'espaces naturels constituent le panel des acteurs dont nous avons recueillis la parole.

La structuration de l'ouvrage offre plusieurs niveaux de lecture et d'appropriation des contenus. C'est donc un ouvrage que le lecteur pourra feuilleter, porté par la découverte des images dans une promenade sensible, ou dans lequel il puisera une information plus précise, technique, scientifique ou réglementaire, renforçant ainsi ses capacités à agir en faveur des mares.

### La diffusion

L'ouvrage a été imprimé en mai 2019. Il est diffusé via les Editions des Falaises dans le réseau des librairies normandes ainsi que dans certains points de ventes spécialisés. Le lancement officiel est organisé le 12 juin 2019 lors d'une conférence de presse se déroulant à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (Rouen). Afin d'accompagner sa diffusion, des séances de signatures avec rencontre des auteurs et des conférences auront lieu tout au long de l'année 2019 dans les cinq départements Normands.

Des clichés issus de la commande photographique et témoignant de l'approche artistique du photographe feront l'objet d'une exposition de Vincent Brien en 2020.

## Les acteurs du projet



« En accompagnant les communes dans leurs projets de création et de restauration de mares, en partageant les expériences de nos partenaires et les outils mis en œuvre, le C.A.U.E contribue au développement d'une culture commune sur la place et le rôle des mares dans nos paysages. En coordonnant cet ouvrage, le C.A.U.E 76 est au cœur de ses missions de sensibilisation, de transmission des connaissances et de diffusion des savoir-faire.

Les actions autour des mares et plus largement de la place de l'eau dans nos territoires (trame bleue) constituent des axes de travail prometteurs dans la perspective de la reconquête de la biodiversité mais aussi de l'adaptation au changement climatique. Dans cet ouvrage, le regard culturel et patrimonial croise l'attention aux enjeux contemporains afin de répondre au mieux aux défis de la transition écologique. »



**L'Agence de l'eau Seine-Normandie** est un établissement public de l'État.

Elle finance travaux et actions en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la lutte contre les pollutions à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Son programme d'intervention « Eau & climat » (2019-2024) soutient l'action des collectivités en faveur des mares. En effet, les mares et plus largement, les milieux humides ont un rôle important dans l'aménagement du territoire, notamment au regard des services éco-systémiques qu'ils rendent.

Les diagnostics, incluant un inventaire de la faune et de la flore, sont financés par l'agence de l'eau jusqu'à 80 %. La création ou la réhabilitation d'une mare peuvent être subventionnées à hauteur de 80 %.

Les actions répondent au plan national de mobilisation pour la restauration de la biodiversité qui vise à arrêter la perte de biodiversité pour améliorer la qualité de vie au quotidien et préserver l'avenir.

**Chiffres clés :**

Depuis 2013 pas moins de 322 mares, soit plus de 206 000 m<sup>3</sup> d'eau, ont été réhabilitées sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime grâce aux aides octroyées par l'agence de l'eau.

**10 à 15 000 €**

C'est le coût moyen d'aménagement d'une mare.



Les Éditions des Falaises, entreprise de référence de l'édition de qualité basée à Rouen et Paris, possèdent un catalogue actif de plusieurs centaines de titres et contribuent à faire connaître les multiples facettes de l'identité et de la culture Normande (littérature, patrimoine, architecture, gastronomie...). Depuis plusieurs années, cette maison d'édition indépendante élargit son champ éditorial et publie des ouvrages liés à l'art et de nombreux romans.



## Table des matières

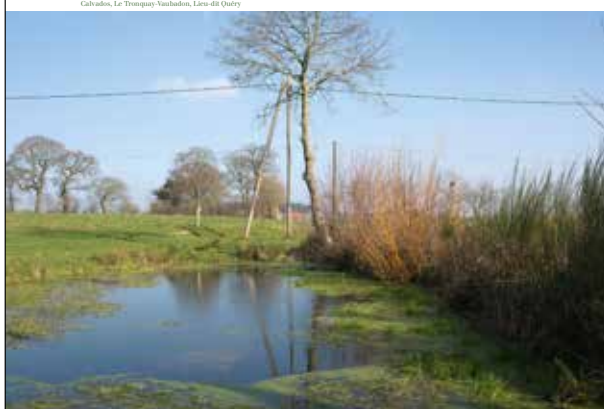
Préface	5
Billet d'humeur	4
Avant-propos	6
Le mot du photographe	11
Les mares en Normandie	14
Carte de la Normandie	
Bief de hydrographie et unités paysagères	16
Typologie des mares normandes	18
<b>Dans les cours de fermes</b>	26
Clos-masure de la ferme de l'Église à Autretot, entre évolution et permanence	28
Des formes de mares originales	30
Ma mare ne tient plus l'eau ! Que faire ?	35
Les mares, un outil de gestion durable des eaux pluviales	34
Autres modes d'alimentation en eau	35
Histoire d'une mare	39
La constance d'un patrimoine	40
Mes jardins, ma mare, ma maison	40
Intérêts contemporains des mares auprès de nos maisons	42
<b>Au cœur des villages</b>	44
Les autres usages des mares	48
Fonctionnement des éoliennes de pompage	49
Créer une mare, les points essentiels à connaître	50
Créer des mares, un atout pour la gestion des eaux pluviales et le cadre de vie	52
Mare et travail : emblèmes de la ruralité	55
La mare des pêcheurs	56
Canards et poissons - les faux-amis des mares !	58
Quand les habitants se mobilisent...	60
La vitrine d'un espace naturel...	62

<b>A la campagne</b>	64
L'atterrissement des mares	67
Des plantes carnivores dans les mares ?	70
Amphibiens et batraciens - Quelle différence ?	71
Le monde méconnu des insectes	72
Des mares en miniature	73
La trame verte et bleue, qu'est-ce que c'est ?	74
Mieux connaître les réseaux de mares, pour mieux les préserver	74
Les mares, un support d'éducation à l'environnement	76
La mare, un élément du cycle de l'eau dans une ferme...	78
Comment bien entretenir une mare ?	80
La conscience du paysage	82
<b>Dans les vallons</b>	84
Croyances et légendes	86
De terre et de feu...	90
Les grands principes d'une restauration de mare	93
Des mares témoins de la Grande Histoire	98
Espèces exotiques envahissantes, attention danger !	100
<b>A l'arrière des dunes</b>	104
La végétation des parmes dunaires	106
Les mares temporaires	108
Des mares objets de pratiques de chasse	111
Les populations d'amphibiens en Normandie	114
Les actions menées en faveur des mares de Normandie	117
<b>Les mares en questions</b>	120
Petite histoire des noms de mares	124
Liste non exhaustive de toponymes classés par thèmes	126
Annexes	130
Carte de la Normandie - Lieux photographiés et cités	158
Reflets de la commande photographique	140

12

15

## Typologie des mares normandes



Cahvados, Le Trouquay-Yaahadon, Lieu-dit Quéry

A la croisée des contextes paysagers, des fonctionnalités et des interrelations qu'entretiennent les mares avec le milieu naturel, plusieurs types de mares sont présents sur le territoire normand. C'est cet inventaire typologique qui est dressé ici.



Eure, Coudebec, La Mare du centre-bourg.

### Mares de villages

Autrefois, ces mares situées sur l'espace public fournissaient l'eau aux habitants qui n'avaient pas de mare ou lorsque celle-ci était à sec. Elles répondaient aux besoins domestiques et agricoles. Sur la place du village ou à un carrefour, elles se distinguent souvent par la présence d'éléments maçonneries (marches, murs, passage, lavoir...). Le long d'une route, elles récupèrent les eaux d'écoulement qui concentrent parfois des polluants délévatoires à la biodiversité. Aujourd'hui, de plus en plus de mares communales font l'objet d'une valorisation dans le cadre de projets d'aménagement d'espaces publics. Ce regain d'intérêt témoigne d'une reconnaissance de leur valeur patrimoniale et récréative.



Eure, Les Baux-de-Brethouil.

### Mares de cours de fermes

Elles s'apparentent aux mares de villages par les diverses fonctions qu'elles avaient à l'origine. Plusieurs mares pouvaient être présentes au sein d'une même cour de ferme. Dans les fermes liées aux châteaux ou aux abbayes, les mares, appelées « viviers », pouvaient servir de réserves de poisson frais. Aujourd'hui, les mares de fermes sont parfois polluées par des déversements d'effluents d'élevages, mais beaucoup restent encore très belles et riches sur le plan biologique. Dans le cadre de l'évolution des corps de fermes et du développement d'activités d'accueil, elles constituent un atout paysager pour l'agriculteur et le public reçu.

19

### Focus technique

#### CRÉER UNE MARE, LES POINTS ESSENTIELS À CONNAÎTRE

Au-delà de quelques mètres cubes, le creusement d'une mare nécessite l'intervention d'une entreprise de terrassement et d'une pelleuse à chenilles. Les conseils, proposés ci-après, s'appliquent à un projet de création de mare alimentée par les précipitations et les ruissellements.

#### Le choix d'un bon emplacement

Le plan d'eau doit être installé au point bas du terrain vers lequel convergent les eaux de ruissellement et, éventuellement, à proximité d'un bâtiment pour collecter les eaux de toiture. On peut aussi repérer le lieu où, après de fortes pluies, l'eau a tendance à stagner. Il faudra également prévoir, aux abords, un espace suffisant pour anticiper d'éventuels débordements. Un batardeau trop plein pourra être installé pour vidanger l'ouvrage après un épisode pluvieux important (« débit de luge »). Le positionnement de la mare sera aussi défini en fonction de la nature du sol : un sol argileux en profondeur garantira une étanchéité naturelle et efficace.



Le drainage des terres hat appuyé aux différents ouvrages de sols, murets en alépié, séparément. Le façonnage des berges avec des pentes vertes, évite progressivement le creusement de la mare.



Profil de berges en escalier.

La proximité immédiate de grands arbres est à éviter (ombfrage excessif du plan d'eau, apport de feuilles donc de matières organiques entraînant un envasement accéléré).

#### L'étanchéité

Une fois la mare creusée, toute sa surface sera tassée avec le godet ou une dame à mouton. La terre peut rester granuleuse afin de favoriser l'ancrage racinaire de la flore et son installation rapide. Si le sol n'est pas suffisamment argileux, la mare pourra être imperméabilisée en réglant une couche d'argile sur le fond et les berges, sur une épaisseur d'environ 30 cm, puis en la compactant. (voir page 33)

#### La forme

Les formes arrondies ou sinusoïdes, d'aspect plus naturel que les formes rectangulaires, sont à privilégier. Elles offrent de grandes surfaces de berges qui favorisent le développement de la végétation et des habitats plus nombreux pour la faune.

#### Dimensionnement

Une petite mare peut avoir un grand intérêt écologique. Néanmoins, plus une mare est grande, plus elle est résiliente\*. Les dimensions à donner doivent intégrer plusieurs paramètres : espace disponible, profondeur, profil des berges, coût, étanchéité, respect de la loi sur l'eau. Une profondeur minimale de 0,80 m à 1,00 m est nécessaire pour éviter un réchauffement trop important de l'eau en été et maintenir une zone hors gel en hiver, servant de refuge pour les animaux. Généralement, la profondeur des mares traditionnelles oscille entre 1,20 m et 2,00 m au maximum.

#### Le profil des berges et du fond

La pente des berges conditionne l'intérêt biologique de la mare. Pour des raisons de sécurité, d'étanchéité, d'optimisation du contact terre/eau et de biodiversité, les berges seront aménagées en pentes douces (pentes de 3 pour 1 ou de 4 pour 1, soit pour ce cas, une profondeur de 0,50 m pour une longueur de berge de 2,00 m). Si l'emprise disponible est limitée, les pentes douces doivent être créées en priorité sur la berge nord, la plus ensoleillée : des berges en escaliers ou avec des paliers peuvent aussi être réalisées. Ces profils sont favorables au développement d'une grande diversité de plantes et à la colonisation par les animaux. De même, il est préférable que le profil et la profondeur du fond soient irréguliers pour diversifier les niveaux d'eau, créer des aspérités et multiplier ainsi les micro-habitats\*.

#### L'ensoleillement

Lumière et chaleur sont indispensables au développement de la végétation aquatique qui favorise l'oxygénation et le bon équilibre du milieu. C'est pourquoi il faut veiller à ne pas trop ombrager le plan d'eau en plantant des arbres près des berges. Quelques arbres d'essences indigènes\* pourront, cependant, être plantés en retrait de la mare

de 10 m environ, à l'opposé des vents dominants, donc plutôt au nord ou à l'est. Ces considérations sont d'autant plus importantes pour les petits plans d'eau.

#### La végétalisation

En principe, cette action n'est pas nécessaire. La mare va naturellement se végétaliser en quelques années. Pourtant si la colonisation est très lente (mare isolée, ombragée ou située en zone urbaine), quelques plantations peuvent se justifier dans un second temps. Pour rendre le milieu accueillant pour la faune aquatique et amphibie, on peut donner un « coup de pouce » en achetant quelques plantes exclusivement indigènes\* et non protégées chez des horticulteurs spécialisés. Planter quelques pieds de plusieurs espèces suffit à initier une dynamique de colonisation. Il faut être très vigilant à ne pas introduire d'espèces exotiques envahissantes. (voir pages 100-101)

#### Les animaux

Insectes et amphibiens colonisent spontanément le milieu. N'introduire ni poissons, ni canards car ils perturbent l'équilibre biologique de la mare. (voir page 58)

#### La période d'intervention

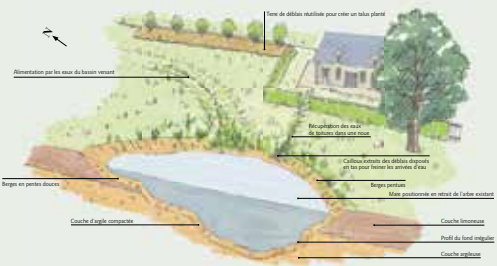
Il est d'usage de creuser la mare en fin d'été, lorsque le sol est praticable : les pluies de l'automne la rempliront ainsi naturellement.

#### Quelles démarches administratives ?

En fonction de la superficie de la mare, de sa localisation, du type de milieu où elle est créée, du type de gestion des déchets, le cadre réglementaire peut être différent.

Quelle que soit sa superficie, une déclaration préalable devra être déposée en mairie afin de vérifier la compatibilité du projet avec les règlements d'urbanisme (PLU et PLU) et le Règlement sanitaire départemental. Cette déclaration en mairie et l'accord du maire ne valent pas « déclaration ou autorisation » au titre du Code de l'environnement. Il est donc impératif de demander l'avis du service de la police de l'eau de la DDT et DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

En fonction du projet et du contexte, les instructeurs de la police de l'eau peuvent formuler des prescriptions à respecter ou demander au pétitionnaire de déposer un dossier de déclaration ou d'autorisation.



50

51

Contact : 02 35 89 78 00 - contact@editionsdesfalaises.fr

www.editionsdesfalaises.fr

## Visuels libres de droits dans le cadre de la promotion de l'ouvrage

Mention obligatoire pour ces visuels : © Vincent Brien - Commande photographique - CAUE 76



Seine-Maritime, Autretot.



Seine-Maritime, Saint-Saire.



Eure, Le-Mesnil-Hardray.



Eure, Sainte-Marguerite-de-l'Autel.



Calvados, Le Tronquay.



Calvados, Le Tronquay-Vaubadon.



Manche, Goury.



Manche, Gatteville-le-Phare.



Orne, La Coulonche-Sombrevail.



Orne, La Haute-Chapelle.

Contact : 02 35 89 78 00 - [contact@editionsdesfalaises.fr](mailto:contact@editionsdesfalaises.fr)

[www.editionsdesfalaises.fr](http://www.editionsdesfalaises.fr)